

la liaison

Mars 2025

LE MUSÉE DES SŒURS VOUS ACCUEILLE !

Activités spéciales pour la relâche



MUSÉE
DES SŒURS

DE NOTRE-DAME
DU PERPÉTUEL SECOURS

Photo : Le Musée des Sœurs. Crédit photo Caroline Fournier

Ce mois-ci dans La Liaison :

-  Programmation des activités de le semaine de relâche
-  Inscription au camp de jour d'été
-  Programmation de La Fête carreatée

Municipalité de
Saint-Damien
de-Buckland

la campagne
VIVANTE!

www.saint-damien.com

BMR **MAGASIN H. LÉTOURNEAU INC.** **agrizone**
 120, rue Principale, St-Lazare (Québec) G0R 3J0

Matériaux de construction - Portes et fenêtres
 Plomberie - Peinture - Décoration - Location - Poêles

Tél.: 418 883-3318 Téléc.: 418 883-3319
 sletourneau@hletourneau.com

Sébastien, Philip, Virginie, Jano, Claudia

Sylvie Dion
FLEURISTE

FLEURS pour toute occasion
 CADEAUX-LIVRAISON

418-887-3874
 sylvie.dion.fl@globetrotter.net
 www.sylviedionfleuriste.com

Rejoignez-nous sur Facebook

293, Principale, St-Gervais (Qc) G0R 3C0

C. THIBAULT
 arpenteur-géomètre

T. 418 207-8445 264, route Cameron
 cthibaultag@outlook.com Sainte-Marie, Qc
 ctarpenteur.ca G6E 3J2

BOB EXCAVATION
 R.B.O. 9354-7778-15

NOUVEAU
 Caméra
 inspection
 de tuyau

Transport en vrac
 Installation
 fosse septique
 Drainage

418 **883-5705** ROBERT BILODEAU

LÀ pour tous vos besoins en assurance

1 888 265-7940

PROMUTUEL
 ASSURANCE
 CÔTE-SUD

Quincaillerie du **Massif inc.** **Home hardware**

1203, rue Principale
 St-Philémon
 418 469-2233
 yvongosselin@qc dumassif.com

Suivez nous sur Facebook et sur
 www.quincailleriedumassif.com

Lundi au vendredi de 8h à 17h30
 Samedi de 8h à 16h
 Livraison disponible

Foxy Traiteur

• Buffets
 • Nourriture traditionnelle

Groupe ou personne seule

Prop. Sylvie Mercier 418 283-3605

INFORMATIQUE BELLECHASSE

Vente et réparation d'ordinateurs neufs et usagés, pièces et accessoires informatiques et électroniques à bon prix.

Membre affilié **La clef de sol**
 Service et support à distance.

www.informatiquebellechasse.com Tél.: (418) 789-3768

INFO JOURNAL LA LIAISON

Le journal La Liaison est le média d'information de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland depuis 1993.

Envoi des communiqués : info@saint-damien.com
 Conception et publicités : Mélanie Pelletier, creaphiste@videotron.ca
 Tirage : 1025 exemplaires, 11 publications par année
 Date de tombée : le 14 de chaque mois
 Version web disponible au www.saint-damien.com/laliation

creaphiste
 création infographique

L'art de rendre votre image unique

7, rue Thibault
 Armagh, Qc G0R 1A0

Mélanie Pelletier
 Tél.: 418 466 1311
 creaphiste@videotron.ca

Babillard des événements MARS 2025

RELÂCHE 3 AU 7 MARS 2025

LUNDI 3 MARS	MARDI 4 MARS	MERCREDI 5 MARS	JEUDI 6 MARS	VENREDI 7 MARS
ATELIER DÉCOUVERTE JOUJOUTEK La méthode pédagogique des ateliers Animation de jeux de société Café, un verre de vin ou de bière à 15h30	CHIFFRE OU CONTE MUSICAL à 10h30 à 12h à 14h30	PÉTANQUE à 13h30 à 15h30 à 17h30 à 19h30	PÉTANQUE à 13h30 à 15h30 à 17h30 à 19h30	PÉTANQUE à 13h30 à 15h30 à 17h30 à 19h30
ACTIVITÉS LIBRES - RELÂCHE BIBLIOTHÈQUE MERCREDI 10h à MIDI JEUDI 10h30 à 12h VENREDI 10h30 à 12h SAMEDI 10h à 12h30	ACTIVITÉS SPÉCIALES AU MUSÉE DES SŒURS La relève au MUSÉE DES SŒURS à 13h à 16h	CINÉMA Musée de la Culture à 18h30 à 20h30	CINÉMA Musée de la Culture à 18h30 à 20h30	CINÉMA Musée de la Culture à 18h30 à 20h30

**ACTIVITÉS SPÉCIALES
RELÂCHE - voir pages centrales**

Loisirs Saint-Damien
de-Buckland

**Activité spéciale Relâche
Pétanque
intergénérationnelle
Vendredi 7 mars
13h à 16h**

SPECTACLES À VENIR

Samedi 15 mars - 20h :
Fête de la St-Patrick avec
Kitchen Party

Samedi 22 mars - 20h :
Étienne Fletcher

MCB Maison
de la Culture
de Bellechasse

**LA FÊTE
CARREAUTÉE**
à 10h30 à 18h

**Samedi 19 avril
10h à 18h**

**ACTIVITÉS SPÉCIALES
RELÂCHE À LA BIBLIO**

Atelier découverte
Joujoutek
Lundi 3 mars
9h30 à MIDI
Mardi 4 mars 10h
Conte musical

**CINÉMA
SAINT-DAMIEN**

Le souhait (film enfants)
Mercredi 5 mars 13h30

Bergers
Vendredi 7 mars 19h30

Monsieur Aznavour
Vendredi 21 mars
19h30

**PROCHAINES MESSSES
À L'ÉGLISE DE
SAINT-DAMIEN**

Samedi, 1er mars
à 16h

Samedi, 15 mars
à 16h

Liturgie de la Parole
Dimanche, 10h

Messe
Intercommunautaire
Samedi, 29 mars à 16h

M PLASTIQUES
MOORE

Surveillez la page
Facebook
pour l'horaire des séries

MUSÉE DES SŒURS
DE NOTRE-DAME
DU PERPÉTUEL SECOURS

**Activités pour la relève
du 5 au 8 mars**

Merci aux bénévoles !

MESSAGE DE SENSIBILISATION - CRUAUTÉ ANIMALE

Un cas de cruauté animale a été dernièrement rapporté à la municipalité. Un animal domestique en liberté a été visé volontairement par des tirs de carabine à plomb. L'animal a dû être opéré d'urgence.

Ce cas précis d'utilisation d'une carabine à plomb pour cibler un animal est un acte criminel.

Nous demandons aux personnes témoins de tels gestes de communiquer avec la Sureté du Québec.



TAXATION MUNICIPALE 2025

PREMIER VERSEMENT – 13 MARS 2025



Taxes municipales

Modes de paiement

1. Au bureau municipal : Interac (carte débit), Chèque ou Argent
2. Au comptoir ou guichet automatique de votre institution financière
3. En ligne via le site web de votre institution financière :

Desjardins, Banque Nationale, Banque de Montréal, Banque TD et Banque Royale

Le No de référence correspond au No de matricule de (18) chiffres inscrit sur votre compte de taxes.

4. Par débit préautorisé (DPA) : Formulaire d'adhésion disponible au www.saint-damien.com/taxation

Nous vous rappelons que la Municipalité n'est pas responsable des taxes scolaires, veuillez-vous adresser au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud au 418-248-1001.



Période hivernale

COLLECTE DES BACS EN PÉRIODE HIVERNALE



Nous demandons votre collaboration lors des jours de collecte afin de vous assurer de bien localiser votre bac sur votre propriété et non sur la voie publique ni sur le trottoir.

Les bacs doivent demeurer à l'intérieur des limites de la chaîne de rue.

www.saint-damien.com/periode-hivernale

HORAIRE DES COLLECTES

MARS

2025

	D	L	M	M	J	V	S
							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					



SOUTIEN DE IPL ENVERS LE COMITÉ CŒUR VILLAGEOIS

IPL est fière d'appuyer le Comité Cœur villageois de Saint-Damien dans sa programmation d'événements 2025. «La Scène IPL» accueillera des artistes professionnels de styles variés, pour procurer découverte et bon temps au public lors des six événements prévus cette année !

En tant que partenaire principal, IPL adhère à la mission de notre comité bénévole qui est de dynamiser le cœur du village, stimuler la participation et la fierté citoyenne et attirer les visiteurs. Le comité a également le souci d'assurer un maximum de retombées dans le milieu et pour ses partenaires locaux.

Une grand MERCI à la direction de IPL St-Damien pour son soutien envers le Comité Cœur villageois pour sa programmation d'événements 2025 :

- La Fête carreautee : samedi 19 avril
- Les Rendez-vous Cœur villageois : les jeudis 19 juin, 10 juillet, 7 août et 14 août
- Les Journées de la culture : dimanche 28 septembre

Ce geste encourage les bénévoles qui s'impliquent dans ce comité : Audrey Therrien, Jackie Brousseau, Normand Mercier, Marie-Claude Côté, Serge Métivier, Guy Boudreau, Alexandre Legros ainsi que nos partenaires!

Nous vous invitons à suivre les activités du comité sur la page Facebook : RVCœurvillageois



Sur la photo: Madame Marie-Hélène Labbé, Coordonnatrice du Comité Cœur Villageois de Saint-Damien / Madame Audrey Therrien, Présidente du Comité Cœur villageois de Saint-Damien, Monsieur Sylvain Filion, Directeur d'usine IPL St-Damien.

EMPLOIS D'ÉTÉ



Nous
RECRUTONS
DES ÉTUDIANTS POUR LA
PÉRIODE ESTIVALE 2025

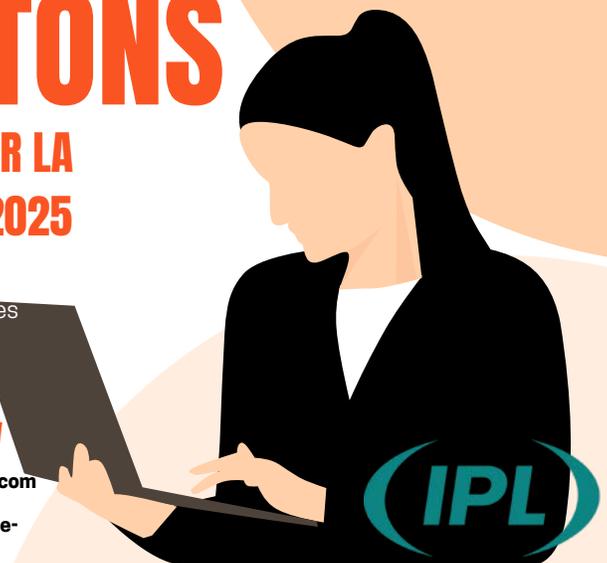
- ✓ Quart de travail: 3 x 12 heures
- ✓ Usine climatisée
- ✓ Formation payée
- ✓ Salaire de 22.07\$ / l'heure

ENVOYEZ NOUS VOTRE CV

stdamien.recrutement@iplglobal.com

<https://www.iplglobal.com/who-we-are/careers>

Des entrevues auront lieu lors de la semaine de relâche, en mars.



« Le film d'animation, doublé par Ariana DeBose et Chris Pine et développé par l'équipe de LA REINE DES NEIGES, est un enchantement pour petits et grands, permettant aux studios de renouer enfin avec la qualité qui a fait leur renommée. »
(Isabelle Hontebeyrie, Le Journal de Montréal)



CINÉMA SAINT-DAMIEN
MAISON DE LA CULTURE DE BELLECHASSE
75, RTE ST-GÉRARD, SAINT-DAMIEN • Info : 418 789-2588
 Adulte : 8 \$ / Étudiant : 6 \$ / 13 ans et - : 4 \$

MERCREDI 5 MARS à 13 h 30

Skimont
Sentier ski/raquette

Pour connaître les conditions des pistes abonnez-vous à notre page facebook Skimont Sentier Randonnée et Ski



161, chemin du Lac Vert, Saint-Damien-de-Buckland



NOUS RECRUTONS



Emplois disponibles

- **Coordonnateur**
- **Moniteur**
- **Assistant-moniteur**
- **Accompagnateur**
besoin particulier
 (étudiant dans le domaine un atout)

Soumets ta candidature avant le 1er avril 2025



Pour plus d'informations
 418-789-2526, poste 607
 jpageau@saint-damien.com

RESTO PUB

NOUVEL HORAIRE :
LUNDI AU JEUDI
 16H À 20H
VENDREDI 16H À 22H30
SAMEDI 9H À 19H
 (VARIE SELON ACTIVITÉS)
DIMANCHE 9H À 19H

COMMANDE POUR EMPORTER:

418-789-2526 #608



Activités libres hiver 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi
Patin libre 11h à 12h Bain libre 14h à 15h30		Patinage libre 13h30 à 14h30 Hockey libre 12 ans - 15h45 à 17h	Bibliothèque 9h30 à 11h30 Corridors de nage 16h à 17h15	Hockey libre 12 ans - 15h45 à 17h	Hockey libre 13 ans + 10h à 11h Patin Libre 13h30 à 14h30	Bibliothèque 9h30 à 11h30
	Bibliothèque 18h30 à 19h30	Hockey libre 13 ans + 17h à 17h50	Corridors de nage 19h à 20h30	Patin libre 17h à 18h Bibliothèque 18h30 à 19h30	Bain libre 18h30 à 20h	






CONSTRUCTION
JULIEN DESPRÉS

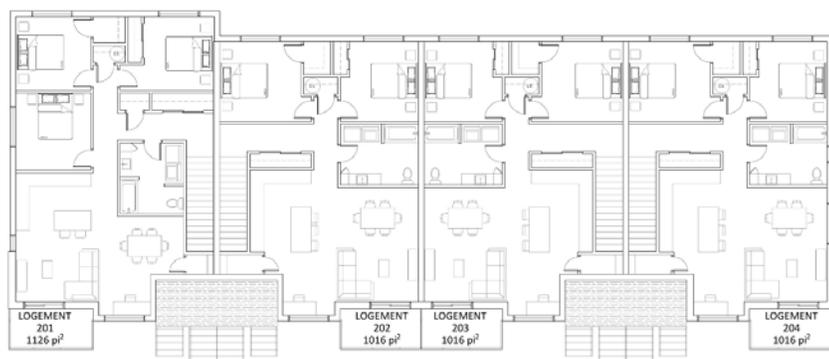
RÉSERVEZ VOTRE UNITÉ
418-522-0375 poste 207
juliendespres@infocjd.com



Projet locatif Père-Brousseau - phase 1

115 à 117 boulevard Père Brousseau à Saint-Damien-de-Buckland

- Construction neuve de qualité
- 12 unités :
 - Neuf 4 1/2 à partir de 1 125\$/ mois
(entre 1 000 pi² et 1 050 pi²)
 - Trois 5 1/2 à partir de 1 250\$/mois
(entre 1100 à 1160 pi²)
- Internet disponible à bas prix
- Aucune aires communes, style condo
- Thermopompe et échangeur d'air
- Non-fumeur
- Un stationnement inclus, possibilité d'un 2e
- Possibilité de borne de recharge pour véhicule électrique \$
- Remise extérieure disponible \$
- Service de conciergerie
- Espaces jardins
- Chat accepté \$
- Terrain clôturé
- Grands balcons
- Grande fenestration



Livraison prévue
1er octobre 2025



INFORMATION

Julien Després, propriétaire
418-999-2120



CONSTRUCTION
JULIEN DESPRÉS

Le
HAVRE DU LAC VERT

DOMAINE DE VILLÉGIATURE

MAISON DE LÉVY

- 4 chambres avec lits queen
- 2 salles de bain
- Cuisine équipée et salle à manger
- Salon avec table de billard
- À partir de 650\$ plus taxes pour 2 nuits



POUR INFORMATION

418-789-2647

www.lehavredulacvert.com

adj@lehavredulacvert.com





HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 18h30 à 19h30
 Mercredi : 9h30 à 11h30
 Jeudi : 18h30 à 19h30
 Samedi : 9h30 à 11h30

75, route St-Gérard
 418-789-2526 poste 605
 biblio@saint-damien.com

Services en ligne :
www.saint-damien.com/biblio



NOUVEAUTÉS FÉVRIER

Adultes

1. **Prime time**, Maxime Chattam
2. **Dernière soirée**, Lisa Gardner
3. **La femme de ménage**, Freida McFadden
4. **Albane T02 Au nom de la liberté**, Marie-Bernadette Dupuy
5. **Promets-moi des jours heureux**, Sandra Verilli
6. **Chez les Panet T03 Le tout pour le tout**, Michel Langlois

Jeunes

1. **Le chevreau qui voulait être le meilleur**, Carine Paquin
2. **Game over 23 Best in pieces**, Midam
3. **Boulette et Pablito : le partage**, Richard Petit
4. **Boulette et Pablito : l'honnêteté**, Richard Petit
5. **Boulette et Pablito : l'amitié**, Richard Petit
6. **Le journal de Marilou T02 S.O.S. Louloute**, Catherine Girard-Audet
7. **Le Mystère de la maison abandonnée**, Corinne DeVailly
8. **Le mystère de la limousine noire**, Corinne DeVailly

FERMETURE EN CAS DE TEMPÊTE

En cas de fermeture forcée de la biblio, nous diffuserons l'avis de fermeture le jour même au maximum à 17h sur notre page Facebook (www.facebook.com/bouquindor). Aucun avis de fermeture ne sera laissé sur le répondeur de la biblio.

DONS DE LIVRES & JEUX

Le temps des Fêtes est souvent une période où on en profite pour faire un grand ménage! Vous pouvez nous apporter vos dons de jeux éducatifs et de livres à la biblio. Mais ATTENTION : Nous acceptons les romans adultes récents (pas plus de 10 ans) et tous les livres jeunesse et bandes dessinées, peu importe l'année d'édition.

Les livres doivent être en bon état svp. Nous n'acceptons pas les dictionnaires, les encyclopédies, les revues ni les périodiques.

Les livres qui nous sont apportés et qui ne respectent pas ces conditions représentent une charge de travail inutile pour nos bénévoles. Nous vous référons plutôt à Écolivres Lévis pour la récupération de ces livres.

RETOURS DE LIVRES

Les retours de livres peuvent être effectués à la biblio durant les heures d'ouverture ou dans la chute à livres extérieure à l'entrée du bâtiment. Pour les jeux, il est demandé de ne pas les déposer dans la chute, sauf si la boîte est attachée par un élastique ou insérée dans un sac en plastique avant.

PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

Le service de PEB permet d'emprunter un livre disponible dans une autre bibliothèque membre du Réseau biblio. Rendez-vous sur le PORTAIL pour placez votre demande de PEB. Lorsque votre livre sera arrivé à votre bibliothèque locale, une bénévole vous avisera et elle devra être récupérée durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

WEBINAIRE SUR L'ÂGISME

Trouvons les erreurs âgées :
 Devenons détectives ensemble

Mardi
18 | Mars
 2025
 de 12 h à 13 h
 Plateforme
 Teams



Pour s'inscrire
<https://tinyurl.com/WebinaireAgisme>

OU balayez le code



Faites vite les places sont limitées
 Branchement suggéré 10 minutes avant

Aide à l'inscription :
sophie_veilleux@ssss.gouv.qc.ca



Conférencière
Mélanie Couture



Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées
 Research Chair on Maltreatment of Older Adults

En collaboration avec le Comité de projet d'actions en lutte à l'âgeisme de la région de la Chaudière-Appalaches, organisé par la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées.

RELÂCHE 2025 À LA BIBLIO



LUNDI 3 MARS - 9H30 À MIDI

ATELIER DÉCOUVERTE JOUJOUTEK

**LA BIBLIO SE TRANSFORME EN
UN LIEU LUDIQUE ET ANIMÉ !**

Jeux de société libres ou animés par les bénévoles de Joujoutek. Venez découvrir les jeux offerts parmi les 150 en inventaire !
Café, jus, viennoiseries

Table de bricolage animé par Nadia Bissonnette. Pour enfants et adultes.
Repartez avec votre œuvre !
Tirages de jeux parmi les participants.

GRATUIT - De 9h30 à MIDI (vous arrivez à l'heure qui vous convient)
Clientèle cible : 0 -13 ans
Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
Lieu : Bibliothèque municipale

Joujoutek
Prêt de jeux éducatifs



MARDI 4 MARS - 10H

L'HEURE DU CONTE MUSICAL « Gros ours musicien »

Conte, exploration d'instruments, éveil musical, interactions musicales, participation parent-enfant.

Animation : Charles Ostiguy, musicien
GRATUIT - 10h

Durée : 45-60 minutes

Clientèle cible : 0-10 ans

Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

Lieu : Bibliothèque municipale



HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

LUNDI	18H30 À 19H30
MERCREDI	9H30 À 11H30
JEUDI	18H30 À 19H30
SAMEDI	9H30 À 11H30

« Hommage aux Bâtisseurs »

9 & 10 mai, 20h, à La Maison de la Culture de Bellechasse

Ce spectacle rassemblera une cinquantaine d'artistes amateurs et professionnels de différentes disciplines (harmonie, chant, théâtre) qui uniront leurs talents afin de vous faire vivre une belle soirée ! Issu d'une concertation avec des personnes aînées et différents intervenants du milieu patrimonial et culturel, ce spectacle constitue un hommage à La Maison de la culture de Bellechasse, un clin d'œil à son impact dans le milieu depuis sa fondation il y a 25 ans.

Ce projet intergénérationnel est rendu possible grâce au programme Québec ami des aînés (QADA).

Textes/ Mise en scène : David Lemelin

Direction artistique : Olivier Leclerc

Direction musicale : François Samson



BILLETTERIE :

www.culturebellechasse.qc.ca

418-789-2588



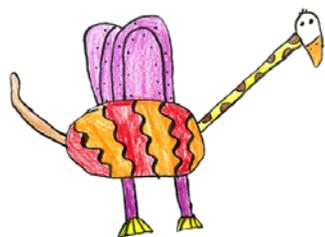
Maison
de la Culture
de Bellechasse



HARMONIE DE
BELLECHASSE

En partenariat avec :

Québec



La relâche au MUSÉE DES SŒURS

DE NOTRE-DAME
DU PERPÉTUEL SECOURS

Ateliers de dessin, collage, aquarelle et impression

Pour les jeunes de 4 à 14 ans

Réalisation d'une fresque collective et
d'une œuvre individuelle



Matériel fourni

Enfants accompagnés d'un parent

Maximum de 10 jeunes à la fois

De 10h à 15h en continu

Du mercredi 5 mars au samedi 8 mars

5\$ par enfant



Entrée par le Musée au
163B, rue Commerciale,
Saint-Damien-de-Buckland
(418) 234-6301

Le 30 janvier dernier, les élèves de 3^e année de l'École primaire des Rayons-de-Soleil de Saint-Damien-de-Buckland ont visité le musée.

Ce fut le premier groupe accueilli par le musée et l'expérience a été un franc succès! Ils ont pu découvrir le musée avec la médiatrice culturelle Hélène, suivie d'un atelier créatif utilisant des encres fabriquées à partir de végétaux.

À refaire, encore et encore!



museedessoeurs.ca

www.facebook.com/museedessoeursndps/

Le Musée participe à la Fête Carreauté !

Envie d'un souvenir unique de la Fête Carreauté ?

Viens imprimer ta propre chemise à carreaux avec nous!

Atelier mobile de sérigraphie du Musée

Matériel fourni et plaisir garanti.

Création d'une chemise en papier au motif carreauté fait sur place.

Pour tous, de 2 à 102 ans !

Rendez-vous de 13h à 16h.

Accès par l'entrée du site au 155, rue Commerciale.

**Ne manque pas cette activité ludique et originale...
et repars avec ta touche carreauté personnalisée !**





Maison
de la Culture
de Bellechasse

Mars / Avril 2025

Spectacles et événements



SAMEDI - 15 MARS - 20H
FÊTE DE LA ST-PATRICK
Avec Kitchen Party

Musique irlandaise
Adulte : 22\$ / Étudiant : 13\$
12 ans et - : Gratuit



SAMEDI - 22 MARS - 20H
ÉTIENNE FLETCHER

Chanson
Adulte : 22\$ / Étudiant : 13\$
12 ans et - : Gratuit



VEN+SAM - 4-5 AVR - 20H
TROUPE DE THÉÂTRE DE LA MAISON DE LA CULTURE
Rire de peur

Théâtre / Comédie
Adulte : 22\$ / Étudiant : 13\$
12 ans et - : Gratuit



SAMEDI - 12 AVRIL - 20H
STEEVE HILL
Hanging on a String

Musique
38\$



SAMEDI - 26 AVRIL - 20H
SECONDAIRE ALL-STAR

Le spectacle relève en Bellechasse

Variété / Relève
Adulte : 12\$ / Étudiant : 6\$
12 ans et - : Gratuit



Billetterie

Par téléphone : 418 789-2588
En ligne : www.culturebellechasse.qc.ca

Scannez ce lien vers la billetterie.



Sur place : 75, St-Gérard • St-Damien-de-Buckland, QC • G0R 2Y0



Les billets ne sont ni échangeables ni remboursables.
Les prix incluent les taxes et les frais de billetterie.

Cinéma



LE SOUHAIT-ASHA ET LA BONNE ÉTOILE
- Disney -

Comédie musicale animée qui accueille le public au royaume magique de Rosas, où Asha, une idéaliste vive d'esprit, fait un souhait si puissant qu'il est répondu par une force cosmique - une petite boule d'énergie infinie appelée Star.

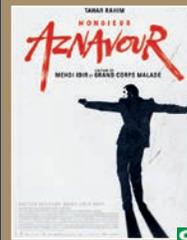
Mercredi - 5 mars - 13h30



BERGERS
- Sophie Deraspe -

Mathys troque sa vie montréalaise de jeune publicitaire pour devenir berger en Provence. La dure réalité du monde pastoral le force toutefois à remettre en question sa vision romantique du métier. La visite d'Élise, une fonctionnaire ayant cavalièrement quitté son boulot, donne une nouvelle direction à la quête de Mathys.

Vendredi - 7 mars - 19h30



MONSIEUR AZNAVOUR
- Grand Corps Malade et Mehdi Idir -

Fils de réfugiés, petit, pauvre, à la voix voilée, on disait de lui qu'il n'avait rien pour réussir. À force de travail, de persévérance et d'une volonté hors norme, Charles Aznavour est devenu un monument de la chanson, et un symbole de la culture française.

Vendredi - 21 mars - 19h30



Mlle BOTTINE
- Yan Lanouette Turgeon -

Philippe, un compositeur d'opéra en panne d'inspiration, se voit forcé d'héberger sa nièce Simone, une orpheline rebelle et excentrique dont la meilleure amie est une mouffette. Malgré leurs personnalités diamétralement opposées, Philippe et Simone découvrent rapidement qu'ils pourraient avoir besoin l'un de l'autre.

Vendredi - 11 avril - 19h30



L'HISTOIRE DE SOULEYMANE
- Boris Lojkine -

Tandis qu'il pédale dans les rues de Paris pour livrer des repas, Souleymane répète son histoire. Dans deux jours, il doit passer son entretien de demande d'asile, le sésame pour obtenir des papiers. Mais Souleymane n'est pas prêt.

Vendredi - 25 avril - 19h30

CINÉMA SAINT-DAMIEN

MAISON DE LA
CULTURE BELLECHASSE
76, RTE ST-GÉRARD
SAINT-DAMIEN

www.culturebellechasse.qc.ca





INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR 2025

Lundi au Jeudi
7h30 à 17h

Congé le
30 juin



1ER JUILLET AU 14 AOÛT 2025
CONGÉ LA SEMAINE DU 21 AU 27 JUILLET

Tarifification

1 à 3 semaines
340\$
4 à 6 semaines
430\$

Sorties,
Service de garde
et
chandail
inclus



**INSCRIPTIONS DU 31 MARS
AU 11 AVRIL 16H**

www.saint-damien.com/loisirs

Semaine 1 : Jeux gonflables
Semaine 2 : Gumboots
Semaine 3 : Domaine du radar
Congé 21 au 27 juillet
Semaine 4 : Musée des Soeurs
Semaine 5 : Tacots-Tactiques
Semaine 6 : Activités fin de camp



Plateau de service à
Saint-Damien pour :

- St-Damien
- St-Philémon
- Buckland
- Saint-Malachie

*Possibilité de transport en autobus
pour St-Malachie

Informations

☎ 418 789-2526 poste 607
✉ jpageau@saint-damien.com



CLUB DE GOLF
BELLECHASSE

C'est jamais loin!

NICOLAS FORTIN
PROFSSIONNEL/DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Club de Golf Bellechasse est ravi de vous présenter Nicolas Fortin, notre nouveau professionnel et directeur général. Originaire de Saint-Pamphile et père de trois enfants, Nicolas est un golfeur talentueux, pratiquant ce sport depuis l'âge de huit ans. Généreux de son temps et passionné, notre nouveau professionnel sera enchanté de vous accueillir dès l'ouverture de la prochaine saison. Il tient également à rappeler que les résidents de St-Damien sont toujours les bienvenus pour découvrir le golf ou profiter de notre magnifique terrasse.



- ✓ Bistro
- ✓ Boutique
- ✓ Salle de réception

☎ 418 789-2008

✉ info@golfbellechasse.com

f Instagram clubdegolfbellechasse



RELÂCHE 3 AU 7 MARS 2025

LUNDI 3 MARS

ATELIER DÉCOUVERTE JOUJOUTEK

LA BIBLIO SE TRANSFORME EN UN LIEU LUDIQUE!
 Animation de jeux de société
 Café, jus, viennoiseries
 Bricolage animé par Nadia Bissonnette
 Tirages de jeux
 GRATUIT - 9h30 à MIDI
 Bibliothèque municipale



MARDI 4 MARS

L'HEURE DU CONTE MUSICAL

« Gros ours musicien »
 GRATUIT - 10h

Bibliothèque municipale



MERCREDI 5 MARS



Bain libre :
10h à 12h



CINÉMA

Maison de la Culture
 FILM (\$) : *Le souhait*
Asha et la bonne étoile
 13h30



JEUDI 6 MARS



Bain libre :
13h30 à 15h30



VENREDI 7 MARS



PÉTANQUE
 INTERGÉNÉRATIONNELLE
 GRATUIT - 9h à 11h30
 Salle académique
 (Collège)



Bain libre :
18h30 à 20h

CINÉMA
 Maison de la Culture
 FILM (\$) : *BERGERS*
 19h30



ACTIVITÉS LIBRES - RELÂCHE

BAIN LIBRE (\$) :

MERCREDI 10H À MIDI
 JEUDI 13H30 À 15H30
 VENDREDI 18H30 À 20H
 DIMANCHE 14H À 15H30

PATINAGE LIBRE :

MARDI 13H30 À 14H30
 JEUDI 17H À 17H50
 VENDREDI 13H30 À 14H30
 DIMANCHE 11H À MIDI

CORRIDORS DE NAGE (\$) :

MERCREDI
 16H À 17H15 ET
 19H À 20H30

HOCKEY LIBRE (\$) :

12 ANS ET - :
 MARDI 15H45 À 17H
 JEUDI 15H45 À 17H
 13 ANS ET + :
 MARDI 17H À 17H50
 VENDREDI 10H À 11H

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

LUNDI 18H30 À 19H30
 MERCREDI 9H30 À 11H30
 JEUDI 18H30 À 19H30
 SAMEDI 9H30 À 11H30



ACTIVITÉS SPÉCIALES AU MUSÉE DES SŒURS



La relâche au MUSÉE DES SŒURS

DE NOTRE-DAME
DU PERPÉTUEL SECOURS

Ateliers de dessin, collage, aquarelle et impression
 Pour les jeunes de 4 à 14 ans
 Réalisation d'une fresque collective et
 d'une œuvre individuelle

Entrée par le Musée au
 163B, rue Commerciale,
 Saint-Damien-de-Buckland
 (418) 234-6301

Matériel fourni
 Enfants accompagnés d'un parent
 Maximum de 10 jeunes à la fois
 De 10h à 15h en continu
 Du mercredi 5 mars au samedi 8 mars
 5\$ par enfant



Du 5 au 8 mars 2025
 Viens t'amuser !



INFORMATION : JOHANNIE PAGEAU, COORDO LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

418-789-2526 poste 607 jpageau@saint-damien.com



TOUTES LES ACTIVITÉS
SONT **GRATUITES!**

SAMEDI 19 AVRIL 2025
10H À 18H



10h à 16h
MARCHÉ PUBLIC EXTÉRIEUR
Artisanat, produits maison



10h à 10h30
CAFÉ CONFÉRENCE : L'ORIGINE DES VESTES MACKINAW (CARREAU)
Par Philippe Arseneau, archiviste-historien
Café Le Perpétuel
Présentée par la Société historique de Bellechasse



10h30 à MIDI
L'ART DU FLÉCHÉ QUÉBÉCOIS
Conférence-démonstration
Par Maude Fijon Flécherande
Centre historique NDPS



Dès 13h Sur la scène IPL
TRIO LA BOÎTE À CHANSONS
Musique festive traditionnelle et country

13h à 16h
ATELIER MOBILE DE SÉRIGRAPHIE
Viens imprimer ta chemise à carreaux avec nous !
Animé par l'équipe du Musée des Sœurs
Matériel Fourni et plaisir garanti !
À partir de 2 ans



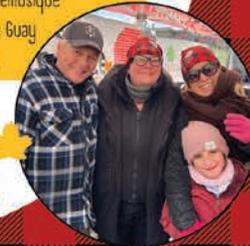
14h
LA CHASSE AUX COCOS
Par le Comité Famille St-Damien
Apportez votre panier ou chaudière.
Récompenses chocolatées!
Vous devez être présents pour les instructions et le départ à 14h.



14h30
DÉMONSTRATION DE TAMBOURS AUTOCHTONES
Par Joseph Bergeron
Créateur de tambours et amoureux de la culture autochtone



16h30 à 18h
CERCLE DE CHANSONS TRADITIONNELLES
Présenté par Maréemusique
Animé par Philippe Guay
Café Le Perpétuel



AU CŒUR DU VILLAGE
SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND
SITE DU CAFÉ DE VILLAGE
LE PERPÉTUEL
147, rue Commerciale

Le Bar
Cœur villageois
+
Offre alimentaire
sur le site
+

Tire sur la neige en pm
par Or et Délices
Argent comptant
seulement pour le bar.

IL EST INTERDIT D'APPORTER VOTRE ALCOOL.
Stationnement principal chez IPL (140, rue Commerciale)
Accès piéton direct au site via la rue Commerciale
Pour information : info@saint-damien.com

À VISITER SUR LE SITE

Le Perpétuel
Café de village
Portes ouvertes
atelier des Fermières
13 à 15h
Ressource atelier
La Barre du Jour
Musée des Sœurs

Une initiative de :





FIÈRES d'être FERMIERES : hème de l'année 2024-2025 SOYONS FIÈRES DE NOTRE HISTOIRE

Nos VALEURS

ACCUEIL RESPECT ENTRAIDE ENGAGEMENT AUDACE

Au cours du mois de Février ; les activités de tissage à l'Atelier ont continué entre celles qui avaient inscrit leur nom. On prépare les linges à vaisselle à offrir aux nouveaux propriétaires en Juin. Le déménagement de ce qui peut se transporter en auto se poursuit à notre futur atelier. Grande reconnaissance à tous les bénévoles qui participent à cette activité. Le tricot du mardi après-midi a maintenant lieu au nouveau local. Les métiers à tisser seront transportés au printemps. Reconnaisance aux employés municipaux qui ont aménagé les pièces à temps pour commencer tout le processus de déménagement.

Le Cercle de Fermières participera à la Fête Carreautée Samedi 19 Avril avec les organismes municipaux au « cœur du village ». Surveillez la programmation : Une démonstration de fléché et une visite de notre nouveau local sont prévus.

Pour le 110 ième anniversaire des Cercles de Fermière ...un peu d'Histoire :

En 1915 : 2 agronomes : Alphonse Désilet et Georges Bouchard fondent les CFQ. Les Fermières sont sous la gouverne du ministère de l'Agriculture. C'est en 1919 qu'il y aura le premier congrès général et l'élection de la première présidente Constance Walsh (Gamache) du comté de Portneuf. C'est en 1920 que la revue « La Bonne Fermière » chapeautée par Madame Alphonse Désilet débutera pour devenir plus tard « La revue des Fermières en 1974 et L'Actuelle en 1990.

Prochaine réunion : Souper amical des membres : Lundi 17Mars 2025

À la salle académique Le souper : Lasagne / salade César /dessert / thé café / préparés par le traiteur restaurant « Entre 2 montagnes» sera servi à 18 hres

Cette année le montant demandé aux membres est de 10 \$ (le coût par personne est de 14.75 \$ plus taxe et pourboire) Votre Cercle paiera la différence au traiteur . Pour vous remercier de votre fidélité comme membres de notre Cercle . En cette année « fières de notre Histoire » votre fidélité nous rend fières d'être votre comité d'administration locale !

Les membres seront contactées pour vous inviter à participer : Celles qui veulent réserver leur souper peuvent communiquer avec Céline Bienvenu avant le 10 Mars

Au plaisir de vous rencontrer

Contactez l'une d'entre nous pour devenir membre .

Votre CAL pour 2023-2025

FRANCINE FORTIER à la présidence

Poste vacant pour le moment à la vice-présidence

GHISLAINE PRÉVOST trésorière

SYLVIE MERCIER secrétaire

MARISE MORIN conseillère 1 / aux Arts Textiles

DIANE BOLDUC aux Dossiers et Communications / conseillère 2

On continue nos bonnes habitudes pour la récupération ; Déposer dans la boîte à l'entrée de la Maison de la Culture.

Cartouches d'encre vides , vieux cellulaires, plats de yogourt 1 litre et tout autre format plats de margarine : tous les formats également. et lunettes .,Pour les sacs d'épicerie en plastique les mettre à vos bacs recyclages maison.. Pour les soutiens gorge usagés , les faire parvenir plutôt à la FRIPERIE (de la sacristie de l'église).




Préposé(e) aide à domicile
Soins d'assistance personnelle


Préposé(e) aide à domicile
Assistance à la vie domestique


Services de répit



Avantages offerts

- ⊗ Salaire **compétitif**
- ⊗ Temps **partiel**, temps **plein**
- ⊗ **REER** collectif
- ⊗ Politique de remboursement du **kilométrage**
- ⊗ Banque d'heures **maladie**
- ⊗ **Formations** rémunérées

Pour joindre notre équipe
Contactez-nous!

 **418 838-4019**
rh@servicesrivesud.com
www.servicesrivesud.com



Merci à toute la population de Saint-Damien et des environs!

La pétition que nous avons lancée dans le temps des fêtes pour le Collège Saint-Damien avait recueilli 716 signatures le 31 janvier 2025. Et des signatures continuent de rentrer... C'est tout un encouragement pour nous et tout un message pour les élus. Rappelons quel est l'objet de la pétition :

Nous, soussignés, considérons que la réhabilitation du Collège Saint-Damien, avec tous les services qu'il offre actuellement et qu'il peut offrir, est nécessaire et utile à la municipalité de Saint-Damien et à la région et que son classement comme immeuble patrimonial est souhaitable. Nous croyons que le gouvernement doit soutenir le Centre de services scolaire de la Côte du Sud pour qu'il accorde le temps nécessaire aux études du ministère de la Culture, à l'obtention des subventions logements et à la concrétisation de partenariats d'affaire dans le Collège.

Les résultats de la pétition ont été transmis au Centre de services scolaire, à la Municipalité de Saint-Damien et aux ministres de l'Éducation, de la Culture et des Communications ainsi que de l'Habitation. Aux ministres, nous avons demandé un budget temporaire de 500 000 \$ pour le Centre de services scolaire, afin de l'aider à financer les coûts d'entretien du

Collège qu'il déclare correspondre à 400 000 \$ par année auxquels s'ajoute le manque à gagner de 100 000 \$ découlant du départ de ses locataires au Collège. C'est relativement peu, 500 000 \$, si on compare à ce qu'il en coutera si le Collège est démoli. Vous pouvez imaginer mais le gouvernement peut savoir.

Ce sont nos impôts et nos taxes qui sont à l'œuvre. On a notre mot à dire, surtout compte tenu de la situation budgétaire actuelle, quand le déficit du Québec atteint un niveau préoccupant et que l'économie pourrait être grandement affectée par les décisions des États-Unis. Nous avons confiance en notre députée et en les élus de la CAQ. Nous avons confiance que nos ministres savent, lorsqu'il se doit, revoir leurs décisions et réorienter leur action.

Souvenons-nous des projets qui ont fait grandir Saint-Damien parce que les Sœurs de Notre Dame du Perpétuel Secours ont eu l'ambition et la vision de construire un immeuble de la qualité et de la polyvalence du Collège : école Normale, CEGEP privé, école secondaire, école primaire, garderie d'école.... Puis, nos grands bâtisseurs y ont établi l'Oasis, la Maison de la Culture de Bellechasse et la bibliothèque municipale. La Maison funéraire Roy et Rouleau a pu y faire croître son entreprise et la FADOQ Saint-Damien y réalise de plus en plus d'activités. Vous avez plein d'autres exemples des services rendus à la population ou qui pourraient l'être grâce au Collège.

Le plus récent homme d'affaires ayant visité le Collège avec nous en vue d'y exploiter une entreprise s'exprimait ainsi, après plus de 3 heures de visite de tous les recoins de l'immeuble : « En tous cas, une chose est sûre, elle n'est pas près de tomber, cette bâtisse!!... »

Le Conseil d'administration de la Fondation Saint-Joseph de l'Espérance.

DECLARATIONS DE REVENUS 2024 IMPOT

Il me fera plaisir de compléter vos déclarations d'impôts 2024

Il vous suffit de me rejoindre pour réserver votre place du lundi au vendredi à compter de 18:00

La production débutera à compter du 10 mars 2025

Important: Bien vérifier la réception de tout vos documents et ceux reçus par courriel cela évite de mauvaises surprises

Me contacter au numéro: 418-789-3246 Sonia Laflamme Merci de votre confiance.



SERVICES PROFESSIONNELS D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI dans Bellechasse

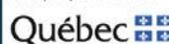


Accompagnement GRATUIT pour les résidentes de la MRC de Bellechasse de 16 ans et plus, sans limite d'âge

Contacte nos conseillères au 418 887-7117

- Rédaction de cv
- Préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

Avec la participation financière de



Prenez note que les services-conseils en employabilité, offerts à la portion 16-35 ans de la population de la MRC de Bellechasse, sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

PROCHAINES MESSES À L'ÉGLISE DE SAINT-DAMIEN

Messe samedi, 1 mars à 16h.



Le Seigneur, nous réunis, pour que cherchant ensemble sa volonté nous vivions dans l'amour comme des disciples du Christ. Il veut nous garder dans sa lumière, dans un esprit de paix et faire de nous des artisans de son royaume d'Amour.

Messe samedi, 15 mars à 16h. Transfiguration



Avec les Chevaliers de Colomb, vous êtes cordialement invités à venir souligner la fête Saint Joseph, père adoptif de Jésus et époux de Marie qui a inspiré bien des pères de famille. Saint Joseph est non seulement le saint protecteur de la Sainte Famille de Nazareth, mais celui des familles ainsi que de la famille qu'est l'Église, Joseph est aussi le patron des travailleurs, des malades, des étudiants, des voyageurs, des ouvriers ainsi que des causes difficiles. Saint Joseph est le Patron des Canadiens.

Liturgie de la Parole dimanche, 23 mars à 10h.



La foi en Dieu ne va pas sans questionnement ni sans doute. Nos convictions sont interrogées par toutes sortes d'événements, dans nos vies ou dans le monde. Et pourtant, Dieu continue de nous espérer avec amour et une patience infinie. Acceptons de nous laisser conduire par Jésus. Lui-même nous convertira de la peur à la confiance en Dieu, tendre, bon et miséricordieux pour ses enfants que nous sommes.

Messe Intercommunautaire samedi, 29 mars à 16h.



A mi-chemin de notre route vers Pâques, c'est la figure extraordinaire du Père miséricordieux qui nous attend avec amour comme il attendait l'enfant de la parabole. Il a hâte de nous fêter, hâte de nous combler de ses biens, de nous donner sa vie... Quelle que soit notre histoire, entrons dans la fête avec Notre Père et nos frères et réjouissons-nous de savoir que Dieu nous aime !

Jean-Pierre Noël

BIENVENUE À TOUS !

- Messe samedi, 1 mars à 16h.
- Messe samedi, 15 mars à 16h.
- Célébration de la Parole, dimanche 23 mars à 10h.
- Messe Intercommunautaire samedi, 29 mars à 16h.

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINT-DAMIEN

CONTRIBUTION VOLONTAIRE ANNUELLE

Votre Comité de coordination et d'organisation locale (C.C.O.L.) vient de nouveau vous solliciter pour la campagne de contribution volontaire annuel (C.V.A.) dans le but de continuer à offrir les services rattachés à notre foi chrétienne.

Lors de la dernière Campagne des paroisse – décembre 2024, le diocèse de Québec a décrété le tarif de la capitation pour les années suivantes :

- Le don de la capitation est fixé à 100,00\$ pour 2025
- Le don de la capitation est fixé à 105,00\$ pour 2026
- Le don de la capitation est fixé à 110,00\$ pour 2027

La C.V.A. est notre principale source de financement. L'objectif pour 2025 est fixé à 55 000\$ montant identique à l'an dernier et qui malgré votre générosité, il n'a pas été atteint au 31 décembre 2024 (52 725\$).

Votre capitation et vos autres dons sont essentiels au maintien des services offerts par votre paroisse. Plus que jamais, nous comptons sur votre appui pour la poursuite de notre mission :

La célébration et la transmission de notre foi catholique dans notre église paroissiale.

REÇU DE CHARITÉ AUX FINS D'IMPÔT

S.V.P., venez récupérer votre enveloppe à la sacristie après les messes du 1er et du 15 mars 2025 ou sur semaine auprès de la secrétaire pendant les heures d'ouverture de bureau. Merci.



Heures d'ouverture

- Mercredi ➤ de 9h à 16h
- Judi ➤ de 11h à 20h30
- Vendredi ➤ de 11h à 20h30
- Samedi ➤ de 9h à 16h



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, tenue le 3 février 2025, à 20 heures, à la salle du conseil municipal au Collège de Saint-Damien située au 75, route Saint-Gérard et à laquelle sont présents :

Siège #2 - Annick Patoine

Siège #3 - Line Fradette

Siège #4 - Simon Bissonnette

Siège #5 - Gaéтан Labrecque

Siège #6 - Jean-Louis Thibault

Est/sont absents: Siège #1 - Normand Mercier

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

2025-02-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 - Séance ordinaire du 13 janvier 2025

4 - FINANCES

4.1 - Adoption des dépenses du mois de janvier 2025

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Adoption du règlement 02-2025 visant à promouvoir la construction domiciliaire à Saint-Damien-de-Buckland en 2025

5.2 - Adoption du règlement 03-2025 visant à promouvoir l'implantation et le développement des commerces et entreprises à Saint-Damien-de-Buckland en 2025

5.3 - Vente des immeubles pour les taxes impayées 2024

5.4 - Budget 2025 de l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse en date du 29 novembre 2024

5.5 - Renouvellement du contrat du copieur multifonction

6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT

6.1 - Adoption du règlement no 08-2024 modifiant les usages dans la zone 11-Ha, du règlement de zonage 09-2022 de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

6.2 - Adoption du règlement no 09-2024 modifiant le règlement de zonage 09-2022 ainsi que le règlement sur les usages conditionnels 07-2008 de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

6.3 - Dépôt du dossier de candidature au programme Village-relais et l'adoption du plan d'action

6.4 - Rénovation de la chapelle de la Maison Saint-Bernard, appui

6.5 - Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 35, rue Saint-Jean

7 - SERVICE PUBLIC

7.1 - Mesure d'accumulation des boues des étangs d'épuration 2025, offre de services

7.2 - PAVL volet redressement, attestation de fin de travaux route Saint-Gérard

7.3 - PAVL volet redressement, attestation de fin de travaux route de Saint-Malachie

8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

8.1 - Fête des neiges 2025

8.2 - Bilan financier du souper-bénéfice 2024

8.3 - Dépôt du devis concernant le remplacement des bandes de la patinoire de l'aréna

8.4 - Relocalisation de la bibliothèque municipale, entente de services avec le CSSCS

9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9.1 - Suivi du développement du Parc des Soeurs

9.2 - Suivi du développement du Havre du Lac Vert

9.3 - Suivi du développement de la Maison mère

9.4 - Souper-bénéfice de Saint-Nazaire 2025

9.5 - Proclamation de la Journée nationale de promotion de la santé mentale positive

9.6 - Renforcement du réseau de transport principal à 735 kV dans l'axe Appalaches - Bas-Saint-Laurent, phase 1

9.7 - Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, situation du Collège

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2025-02-02

3.1 - Séance ordinaire du 13 janvier 2025

Copie du procès-verbal de cette séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Gaéтан Labrecque et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

4 - FINANCES

2025-02-03

4.1 - Adoption des dépenses du mois de janvier 2025

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil par le greffier-trésorier pour un montant de 559 210.37 \$ et des salaires de 181 708.12 \$ en date du 3 février 2025 pour les dépenses de janvier 2025.

5 - ADMINISTRATION

2025-02-04

5.1 - Adoption du règlement 02-2025 visant à promouvoir la construction domiciliaire à Saint-Damien-de-Buckland en 2025

CONSIDÉRANT QUE cette Municipalité est régie par les dispositions du Code municipal de la Province de Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil peut adopter un règlement de revitalisation afin de favoriser l'implantation de nouvelles résidences dans certains secteurs du territoire de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil croit qu'il est important de promouvoir la construction sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le fait d'accorder une subvention peut inciter une personne à se construire et que cette nouvelle construction rapportera des taxes à la Municipalité à brève échéance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil croit qu'il y a lieu de favoriser la construction pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 13 janvier 2025 (2025-01-06);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le règlement portant le numéro 02-2025 soit adopté, selon le texte qui est soumis au conseil ce jour et qui apparaîtra au livre des règlements de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.

2025-02-05

5.2 - Adoption du règlement 03-2025 visant à promouvoir l'implantation et le développement des commerces et entreprises à Saint-Damien-de-Buckland en 2025

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est régie par les dispositions du Code municipal de la Province de Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil peut adopter un règlement de revitalisation afin de favoriser l'implantation et le développement des commerces et entreprises sur le territoire de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil croit qu'il est important de promouvoir l'implantation et le développement des commerces et entreprises sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le fait d'accorder une subvention peut inciter un commerce ou une entreprise à s'implanter et/ou se développer et qui rapportera des taxes à la Municipalité à brève échéance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil croit qu'il y a lieu de favoriser l'implantation et le développement des commerces et entreprises pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent projet de règlement a été donné à la séance du 13 janvier 2025 (2025-01-07);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le règlement portant le numéro 03-2025 soit adopté, selon le texte qui est soumis au conseil ce jour et qui apparaîtra au livre des règlements de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.

2025-02-06

5.3 - Vente des immeubles pour les taxes impayées 2024

CONSIDÉRANT QUE les articles 1022 à 1060 du Code municipal qui concernent la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, ainsi que les articles 251 et 252 de la Loi sur la fiscalité municipale;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland ont pris connaissance de l'état de toutes les personnes endettées envers la Municipalité pour les taxes municipales au 31 décembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le directeur général soit autorisé à expédier un avis recommandé aux citoyens qui ont des arrrages de taxes et de laisser jusqu'au 14 mars 2025 pour encaisser le paiement complet incluant les intérêts courus;

QUE lorsque cette date sera dépassée, que le directeur général soit autorisé à transmettre à la MRC de Bellechasse l'état de toutes les personnes endettées envers la Municipalité pour les immeubles où il reste des arrrages de taxes applicables aux années 2022 et 2023, et ce, pour la procédure de vente pour taxes impayées;

QU'au moment de la mise en vente, Monsieur Vincent Drouin, directeur général, soit autorisé par la municipalité à enchérir, s'il y a lieu, pour et au nom de la Municipalité sur toute offre déposée et jugée inférieure aux taxes municipales et scolaires dues ainsi qu'aux frais encourus pour leur récupération, relativement à un immeuble situé sur notre territoire et vendu aux enchères pour non-paiement des taxes;

QU'une copie de la présente résolution et de l'état des arrrages de taxes municipales soient transmis au Centre de services scolaire concerné.

2025-02-07

5.4 - Budget 2025 de l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse en date du 29 novembre 2024

Il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve le déficit d'exploitation 2025, daté du 29 novembre 2024, de l'Office Municipal d'Habitation des Plaines et Monts de Bellechasse comme montré au document préparé par la Société d'habitation du Québec;

QUE celle-ci indique une participation financière de 10 768 \$ de la part de la Municipalité en date du 29 novembre 2024. Cette somme représente 10% du déficit d'opération de l'Office Municipal d'Habitation des Plaines et Monts de Bellechasse.

2025-02-08

5.5 - Renouvellement du contrat du copieur multifonction

CONSIDÉRANT QUE le contrat du photocopieur multifonction TOSHIBA utilisé au bureau municipal prendra fin en mars 2025;

CONSIDÉRANT la proposition de « Toshiba Tec Solutions d'affaires Inc. » pour le renouvellement anticipé du contrat pour une durée de 66 mois et le changement du photocopieur multifonction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal accepte la proposition de « Toshiba Tec Solutions d'affaires Inc. » pour le renouvellement du contrat du photocopieur multifonction TOSHIBA 45 ppm pour une durée de 66 mois.

6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT

2025-02-09

6.1 - Adoption du règlement no 08-2024 modifiant les usages dans la zone 11-Ha, du règlement de zonage 09-2022 de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

ATTENDU QUE suite à l'adoption du règlement de zonage 09-2022, ce projet a été déposé;

ATTENDU QUE la Municipalité considère que ce projet va amener un certain développement résidentiel;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland souhaite apporter des modifications à son règlement de zonage pour tenir compte de ce projet;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 2 décembre 2024 et le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et unanimement résolu :

QUE le règlement portant le numéro 08-2024 soit adopté, selon le texte qui est soumis au conseil ce jour et qui apparaîtra au livre des règlements de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.

2025-02-10

6.2 - Adoption du règlement no 09-2024 modifiant le règlement de zonage 09-2022 ainsi que le règlement sur les usages conditionnels 07-2008 de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

ATTENDU QUE suite à l'adoption du règlement de zonage 09-2022, ce projet a été déposé;

ATTENDU QUE la Municipalité considère que ce projet est porteur d'emplois;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland souhaite apporter des modifications à son règlement de zonage pour tenir compte de ce projet;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 2 décembre 2024 et le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par la conseillère Annick Patoine et unanimement résolu :

QUE le règlement portant le numéro 09-2024 soit adopté, selon le texte qui est soumis au conseil ce jour et qui apparaîtra au livre des règlements de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.

2025-02-11

6.3 - Dépôt du dossier de candidature au programme Village-relais et l'adoption du plan d'action

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu l'autorisation de réaliser son dossier de candidature au programme Village-relais du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTDM);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a complété son dossier de candidature qui inclut son plan d'action sur cinq (5) ans et le concept d'aménagement pour la halte Village-relais;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu les appuis des commerçants impliqués dans la démarche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le conseil dépose officiellement son dossier de candidature au programme Village-relais du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTDM) et adopte le plan d'action en lien avec cette démarche.

QUE le conseil planifie les travaux à réaliser en lien avec l'installation du panneau Village-relais et l'aménagement de la halte, travaux prévus au terrain des loisirs.

2025-02-12

6.4 - Rénovation de la chapelle de la Maison Saint-Bernard, appui

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est propriétaire du site du Havre du Lac Vert;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a conclu une entente de gestion avec l'OBNL du Havre du Lac Vert pour la gestion et le développement de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE l'OBNL du Havre du Lac Vert est à la recherche de financement important pour le démarrage de son projet de rénovation de la chapelle de la Maison Saint-Bernard;

CONSIDÉRANT QUE Madame Marie-Hélène Ménard, directrice générale du Havre du Lac Vert va déposer une demande au programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux, volet 2;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil appuie fortement l'organisme du Havre du Lac Vert dans sa demande au programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux, volet 2 pour la rénovation de la chapelle de la Maison Saint-Bernard.

2025-02-13

6.5 - Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 35, rue Saint-Jean

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure adressée à la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland par Monsieur Pierre Lacroix de l'entreprise Location Auto Crédit pour la propriété sise au 35, rue Saint-Jean à Saint-Damien-de-Buckland (lot 3 822 795 du Cadastre du Québec);

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié par le greffier-trésorier, le 17 janvier 2025, pour faire état de cette demande, conformément aux dispositions de l'article 145.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Pierre Lacroix de l'entreprise Location Auto Crédit veut implanter trois immeubles multilogements sur un lot comportant un entrepôt;

CONSIDÉRANT QU'au règlement de zonage 09-2022, article 95, la largeur minimale des cases pour un stationnement perpendiculaire est de 2.75 mètres par une profondeur de 6 mètres. La superficie projetée d'un stationnement perpendiculaire serait de 2.60 mètres par une profondeur de 5.50 mètres;

CONSIDÉRANT QUE dans le même règlement, article 98, le stationnement est permis sur l'ensemble du lot, à l'exception de l'espace de la cour avant

situé vis-à-vis le bâtiment principal. Ce projet immobilier prévoit un certain nombre de stationnements dans la cour avant situé vis-à-vis les bâtiments principaux;

CONSIDÉRANT QU'à la grille de spécifications de la zone 20-M, une distance minimum de 2 mètres doit être présente entre chacun des bâtiments. L'implantation projetée d'un bâtiment principal serait à 0,75 mètre d'un entrepôt déjà existant;

CONSIDÉRANT QUE le droit acquis des stationnements existants en façade de la bâtisse commerciale doit être respecté;

CONSIDÉRANT la réglementation en vigueur, le Comité consultatif d'urbanisme est favorable à cette demande de dérogation. Cependant, deux points restent à régulariser;

CONSIDÉRANT QUE le CCU veut régulariser l'implantation projetée d'un bâtiment principal qui serait à 0,75 mètre d'un entrepôt déjà existant, il suggère que l'implantation projetée d'un bâtiment principal doit être minimalement à 1,50 mètre d'un entrepôt déjà existant;

CONSIDÉRANT QUE le CCU suggère également que sur la rue Brochu soit aménagée à la case de stationnement 7 et 14, un espace paysager qui servira à délimiter les 18 cases de stationnement en trois sections de 6 cases;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et unanimement résolu :

QUE le conseil est d'accord avec les propositions du Comité consultatif d'urbanisme qui autorisent l'implantation d'un bâtiment principal à 1,50 mètre d'un entrepôt déjà existant et l'implantation d'un espace paysager à la case de stationnement 7 et à la case de stationnement 14 donnant sur la rue Brochu;

QUE le conseil approuve la dérogation mineure de Monsieur Pierre Lacroix, de l'entreprise Location Auto Crédit, pour l'implantation de trois immeubles multilogements sur un lot comportant un entrepôt.

7 - SERVICE PUBLIC

2025-02-14

7.1 - Mesure d'accumulation des boues des étangs d'épuration 2025, offre de services

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a sollicité des soumissionnaires pour des services professionnels pour la mesure d'accumulation des boues des étangs d'épuration en 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre conforme de la part d'un soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par le conseiller Jean-Louis et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal accepte la soumission de la firme « Écho-Tech » pour des services professionnels pour la mesure d'accumulation des boues des étangs d'épuration, au coût budgétaire de 2 780.00 \$ excluant les taxes.

2025-02-15

7.2 - PAVL volet redressement, attestation de fin de travaux route Saint-Gérard

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 25 juin au 16 août 2024;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland transmet au ministère des Transports les pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site web du Ministère;
- Les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- La présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- Un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller Jean-Louis Thibault, appuyée par la conseillère Annick Patoine, il est unanimement résolu et adopté que le conseil autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaisse qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2025-02-16

7.3 - PAVL volet redressement, attestation de fin de travaux route de Saint-Malachie

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 19 août au 11 octobre 2024;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland transmet au ministère des Transports les pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site web du Ministère;
- Les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- La présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- Un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller Simon Bissonnette, appuyée par la conseillère Line Fradette, il est unanimement résolu et adopté que le conseil autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaisse qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

8.1 - Fête des neiges 2025

La fête des neiges 2025 aura lieu le 22 février prochain au site du Havre du Lac Vert.

8.2 - Bilan financier du souper-bénéfice 2024

Le directeur général dépose le bilan financier du souper-bénéfice 2024.

8.3 - Dépôt du devis concernant le remplacement des bandes de la patinoire de l'aréna

Notre directeur général nous dépose le devis concernant le remplacement des bandes de la patinoire de l'aréna. L'ouverture des soumissions aura lieu le 18 février prochain.

2025-02-17

8.4 - Relocalisation de la bibliothèque municipale, entente de services avec le CSSCS

CONSIDÉRANT QUE la relocalisation des activités de la Maison de la Culture de Bellechasse et de celle de la bibliothèque de la Municipalité est essentielle afin de préserver la pérennité de l'offre culturelle destinée aux citoyens, lesquels incluent la clientèle scolaire fréquentant les établissements scolaires du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (CSS);

CONSIDÉRANT l'engagement du Centre de services scolaire de mettre à la disposition de la Maison de la Culture de Bellechasse et de la Municipalité une partie d'un bâtiment connue comme étant le Centre sectoriel des Plastiques afin de permettre la relocalisation de leurs activités;

CONSIDÉRANT QUE pour être admissibles au financement de leur relocalisation par les différents ministères du Québec et du Canada, la Maison de la Culture de Bellechasse et la Municipalité doivent rédiger un programme fonctionnel et technique (PFT) complet et conforme aux exigences du ministère de la Culture et des Communications;

CONSIDÉRANT l'intérêt et la nécessité pour chacune des parties, de s'assurer qu'un gestionnaire de projet ayant une connaissance approfondie du bâtiment prenne en charge la planification du projet et s'assure que les études requises soient réalisées conformément par les professionnels à qui sera confié le mandat de rédaction du PFT;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire est prêt à mettre à la disposition de la Maison de la Culture de Bellechasse et de la Municipalité un chargé de projet à son emploi pour réaliser ce mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal accepte les conditions de l'entente déposée par le Centre de services scolaire et autorise Marie-Hélène Labbé, coordonnatrice développement, culture et communications, à signer le document.

QUE les frais liés à ce prêt de service soient payés à parts égales entre la Maison de la Culture de Bellechasse et la Municipalité.

9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9.1 - Suivi du développement du Parc des Soeurs

Rien de nouveau pour le Parc des Soeurs.

Concernant la nouvelle garderie, l'ouverture du Centre de la petite enfance devrait avoir lieu en mai prochain.

9.2 - Suivi du développement du Havre du Lac Vert

À la suite de l'analyse des soumissions de la réfection de la Maison Saint-Bernard, phase 1, le plus bas soumissionnaire est conforme. Son prix sera garanti pour une période additionnelle de 30 jours jusqu'au 5 mars 2025. Pour le moment, la direction générale met tous les efforts pour finaliser d'attacher les sommes manquantes pour le financement du projet.

9.3 - Suivi du développement de la Maison mère

Au niveau de l'aménagement des bureaux municipaux, les travaux devraient être réalisés d'ici la fin du mois de mars.

2025-02-18

9.4 - Souper-bénéfice de Saint-Nazaire 2025

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise l'achat de deux cartes pour le souper-bénéfice de Saint-Nazaire, au montant de 100 \$.

2025-02-19

9.5 - Proclamation de la Journée nationale de promotion de la santé mentale positive

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élus de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble »;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement:

Que le conseil municipal de Saint-Damien-de-Buckland lors de sa séance du 3 février 2025, proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble ».

9.6 - Renforcement du réseau de transport principal à 735 kV dans l'axe Appalaches - Bas-Saint-Laurent, phase 1

Notre directeur général nous dépose une correspondance d'Hydro-Québec concernant le renforcement du réseau de transport principal à 735 kV dans l'axe Appalaches - Bas-Saint-Laurent, phase 1.

9.7 - Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, situation du Collège

Le conseil municipal a reçu une résolution du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud au sujet de la situation du Collège.

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

Fonctionnement du budget de l'OMH.

Passage du renforcement du réseau de transport principal à 735 kV.

Situation du Collège.

2025-02-20

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 20 h 45.

Sébastien Bourget
Maire

Vincent Drouin,
Greffier-trésorier



**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND
MRC DE BELLECHASSE**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE le règlement portant le numéro **02-2025** « Règlement visant à promouvoir la construction domiciliaire à Saint-Damien-de-Buckland en 2025 » a été adopté à la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland tenue le **3 février 2025**.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du règlement au bureau de la municipalité au 75, route St-Gérard, à Saint-Damien-de-Buckland, pendant les heures normales d'ouverture du bureau.

QUE le règlement numéro 02-2025 entre en vigueur conformément à la loi

DONNÉ À SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND, CE 7E JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2025.

Vincent Drouin

Directeur général et greffier-trésorier



**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND
MRC DE BELLECHASSE**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE le règlement portant le numéro **03-2025** « Règlement visant à promouvoir l'implantation et le développement des commerces et entreprises à Saint-Damien-de-Buckland en 2025 » a été adopté à la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland tenue le **3 février 2025**.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du règlement au bureau de la municipalité au 75, route St-Gérard, à Saint-Damien-de-Buckland, pendant les heures normales d'ouverture du bureau.

QUE le règlement numéro **03-2025** entre en vigueur conformément à la loi

DONNÉ À SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND, CE 7E JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2025.

Vincent Drouin

Directeur général et greffier-trésorier



**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND
MRC DE BELLECHASSE**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE le règlement portant le numéro **07-2024** visant la citation de la chapelle de la Maison Saint-Bernard a été adopté à la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland tenue le **13 janvier 2025**.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du règlement au bureau de la municipalité au 75, route St-Gérard, à Saint-Damien-de-Buckland, pendant les heures normales d'ouverture du bureau.

QUE le règlement numéro **07-2024** entre en vigueur conformément à la loi

DONNÉ À SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND, CE 20E JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2025.

Vincent Drouin

Directeur général et greffier-trésorier



**Prochaines séances régulières
du conseil municipal :**

Lundis : 13 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril,
5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 8 septembre,
6 octobre, 10 novembre et 1er décembre 2025.

Les séances ont lieu à la salle du conseil municipal située
au 75, route St-Gérard, à 20h.
La période de questions du public est à 20h30.



**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND
MRC DE BELLECHASSE**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE le règlement portant le numéro **08-2024** modifiant les usages dans la zone 11-Ha, du Règlement de zonage 09-2022 de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland a été adopté à la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland tenue le **3 février 2025**.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du règlement au bureau de la municipalité au 75, route St-Gérard, à Saint-Damien-de-Buckland, pendant les heures normales d'ouverture du bureau.

QUE le règlement numéro **08-2024** entre en vigueur conformément à la loi **DONNÉ À SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND, CE 20E JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2025**.

Vincent Drouin
Directeur général et greffier-trésorier



**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND
MRC DE BELLECHASSE**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE le règlement portant le numéro **09-2024** modifiant le règlement de zonage 09-2022 ainsi que le règlement sur les usages conditionnels 07-2008 de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland a été adopté à la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland tenue le **3 février 2025**.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du règlement au bureau de la municipalité au 75, route St-Gérard, à Saint-Damien-de-Buckland, pendant les heures normales d'ouverture du bureau.

QUE le règlement numéro 09-2024 entre en vigueur conformément à la loi

DONNÉ À SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND, CE 20E JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2025.

Vincent Drouin
Directeur général et greffier-trésorier



ANALYSE D'EAU POTABLE (PUITS ARTÉSIEN, PUIS DE SURFACE, SOURCE)

Maintenant offert toute l'année !

Service d'analyse d'eau potable offert aux propriétaires de résidence ou chalet non desservi par le réseau d'aqueduc municipal

Dénombrement Coliformes totaux/E. coli :
70 \$ taxes incluses
Dénombrement Coliformes totaux/E. coli et Nitrites et nitrates :
100 \$ taxes incluses



**RÉSERVÉ
AUX RÉSIDENTS
DE SAINT-DAMIEN
SEULEMENT**

Information :
Catherine Mathieu
Adjointe administrative
cmathieu@saint-damien.com
418-789-2526, poste 601

www.saint-damien.com

Service animalier

Fourrière canine est la compagnie mandaté pour effectuer la gestion animalière dans notre municipalité

Ils veilleront, entre autres, à vous offrir ces services :

- Enregistrement des chiens
- Gestion des plaintes
- Sauvetage

418 924-9026

courriel : info@fourrierecanine.com
www.fourrierecanine.com



Fourrière canine

AUGMENTATION DE LA POPULATION DE BELLECHASSE POUR UNE 6E ANNÉE DE SUITE!

La MRC de Bellechasse est très heureuse et fière de constater que sa population a augmenté pour une 6e année consécutive, à la suite du dévoilement du Décret de population 2025 par le gouvernement du Québec.

Celle-ci est désormais évaluée à 39 624 personnes, un sommet depuis l'existence de la MRC. Il s'agit d'une augmentation de 596 personnes comparativement à l'année précédente.

À l'échelle locale, 17 municipalités ont vu leur population augmentée depuis 2020. Huit d'entre-elles ont d'ailleurs accueilli plus d'une centaine de nouveaux résidents pendant cette période, à savoir Beaumont (+255), Saint-Anselme (+530), Saint-Charles (+126), Saint-Henri (+371), Saint-Malachie (+108), Saint-Michel (+110), Saint-Raphaël (+119) et Sainte-Claire (+188).

Au 5e rang de Chaudière-Appalaches

Au niveau de la population totale, elle pointe au 5e rang de Chaudière-Appalaches, derrière Lévis, Beauce-Sartigan, Appalaches et Nouvelle-Beauce.

Soulignons que ces chiffres proviennent du plus récent Décret de population, qui a été adopté par le Conseil des ministres le 18 décembre 2024 et a été publié dans la Gazette officielle le 26 décembre 2024. Le dénombrement est basé sur des estimations faites par l'Institut de la statistique du Québec en date du 1er juillet 2024.

Les données de population décrétées pour 2025 seront d'ailleurs la référence pour l'application des lois et des règlements ainsi que pour la gestion des programmes gouvernementaux.

UN NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN CONTENEUR DE RÉCUPÉRATION

Saint-Lazare-de-Bellechasse, le 24 janvier 2025 – La municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse est heureuse d'offrir aux industries, commerces et institutions (ICI) ainsi qu'aux propriétaires d'immeuble résidentiel de 20 unités d'habitation et plus, une nouvelle aide financière pour l'achat d'un conteneur de récupération.

L'aide financière permet le remboursement d'une valeur de 50 % du coût d'achat (avant taxes) d'un conteneur neuf ou usagé, et ce, jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par subvention.

Cette aide financière est offerte du 1er janvier au 31 décembre 2025, jusqu'à épuisement des fonds (montant de 30 000\$ pour l'année 2025).

L'objectif de cette initiative est de détourner un maximum de matières du lieu d'enfouissement technique de la MRC, et ce, conformément à une mesure du Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2029 de la MRC de Bellechasse.

Bien qu'aucun frais nesoit exigé aux ICI pourseprémunir du service de collecte desmatières recyclables par conteneur, les ICI ainsi que les immeubles doivent être situés sur le territoire de l'une des 26 municipalités desservies par le Service de collecte de la MRC de Bellechasse pour être éligible à l'aide financière. Les ICI doivent être non assimilables, ce



Source :
Service des communications
MRC de Bellechasse
communications@mrcbellechasse.qc.ca
Tél. 418-883-3347

qui signifie qu'ils doivent générer une plus grande quantité de matières recyclables qu'une unité d'occupation résidentielle et le conteneur choisi doit être compatible avec nos camions à chargement frontal pour que la collecte puisse être effectuée.

Pour plus d'information sur l'aide financière et ses critères d'éligibilité ou pour connaître le type de conteneur à acheter, veuillez communiquer avec la MRC de Bellechasse au 418- 883-3347 ou par courriel à l'adresse suivante : info@bellechasse.ca .

Vous pouvez aussi visiter notre site Web pour obtenir tous les détails au www.bellechasse.ca .



RESTO PUB

ARÉNA J.E. MÉTIVIER
SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND
418 789-2526, poste 608

Menu Bistro

jeudi au dimanche

dès 16h

ASSIETTE BURGER POULET	12 ⁵⁰
ASSIETTE WRAP	12 ⁵⁰
ASSIETTE BURGER ARÉNA	14 ⁵⁰
HOT-HAMBURGER /	12 ⁵⁰
HOT-CHICKEN	
CLUB SANDWICH	14 ⁵⁰
ASSIETTE DE LANIÈRES (3)	13 ²⁵
ASSIETTE POP-CORN	12 ⁵⁰
ASSIETTE GUÉDILLE	11 ⁰⁰
STEAK HACHÉ SAUCE OIGNONS	15 ⁰⁰
BÂTONNETS DE FROMAGE (6)	9 ⁰⁰

taxes incluses

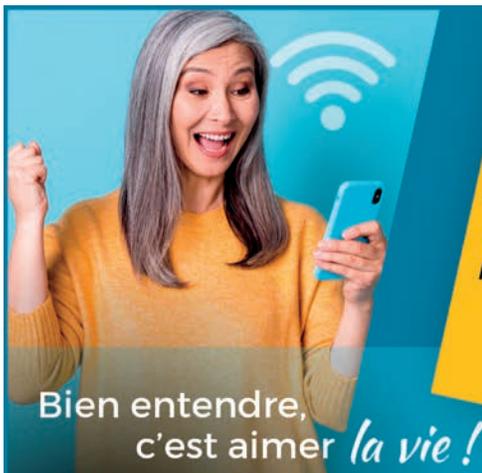
	PETITE	MOYENNE	GROSSE	FAMILIALE
FRITES		5 ⁰⁰	6 ⁰⁰	10 ⁰⁰
FRITES SAUCE		5 ⁵⁰	6 ⁵⁰	
POUTINE	7 ⁵⁰	10 ⁰⁰	14 ⁰⁰	22 ⁰⁰
P. ITALIENNE		12 ⁰⁰	16 ⁰⁰	
GALVAUDE		12 ⁰⁰	16 ⁰⁰	
PARASOL		12 ⁰⁰	16 ⁰⁰	
FUCKY		12 ⁰⁰	16 ⁰⁰	
POUTINE POPPY		14 ⁰⁰		
OIGNONS FRANÇAIS			7 ⁰⁰	
HOT-DOG / POGO			3 ⁵⁰	
HOT-DOG ARÉNA			5 ⁵⁰	
GUÉDILLE			5 ⁵⁰	
HAMBURGER T.S.M			5 ⁵⁰	
BURGER ARÉNA			9 ⁰⁰	
CHEESEBURGER			6 ⁰⁰	
BURGER DE POULET			6 ⁵⁰	
WRAP SEUL			8 ⁰⁰	
GRILLED CHEESE			4 ⁵⁰	
POULET POP CORN			7 ⁵⁰	
SANDWICH DÉJEUNER			7 ⁰⁰	
DÉJEUNER			10 ⁵⁰	
AILES DE POULET	(8)	13 ⁰⁰	(16)	23 ⁰⁰

HORAIRE

peut varier selon les activités

LUNDI-MARDI-MERCREDI-JEUDI	16H00 À 20H00
VENDREDI	16H00 À 22H30
SAMEDI	9H À 19H
DIMANCHE	9H À 19H

TAXES INCLUSES



Appareils auditifs Bluetooth
Saviez-vous qu'il est possible de jumeler votre téléviseur ou votre cellulaire à vos aides auditives ?
Contactez-nous dès maintenant pour évaluer les possibilités.

On prend soin de vous! 😊

Bien entendre, c'est aimer la vie!

AudiSon

Centre auditif Smith & ass.
audioprothésistes

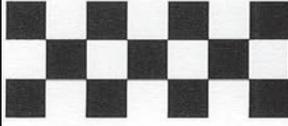
On s'occupe de vos oreilles et on prend soin de vous !

St-Anselme
418 885-1550

Lac-Etchemin
581 820-1030

centre-auditif.ca | 877 471-0101

St-Nicolas | St-Jean-Chrysostome
Laurier-Station | Ste-Marie | Thetford
Disraeli | Plessisville | Bécancour



Marceau
Mécanique Autos Inc.

- Mécanique générale (418) 789-2443
- Pièces
- Soudure



418, route 279, Saint-Damien, Qc G0R 2Y0



Dre *Sophie Chabot*
CHIROPRACTICIENNE

200A, Métivier
Saint-Damien
G0R 2Y0

418 789 3939

PLACE DISPONIBLE

creaphiste
création infographique

L'art de rendre votre image unique

CONCEPTION GRAPHIQUE
SERVICE D'IMPRIMERIE

Melanie Pelletier 418.466.1311 creaphiste@videotron.ca

Municipalité de **Saint-Damien** de-Buckland
la campagne VIVANTE!

75, route St-Gérard
Saint-Damien-de-Buckland (Québec) G0R 2Y0
418-789-2526

HEURES D'OUVERTURE
DU BUREAU MUNICIPAL :
Lundi au vendredi
8h30 à midi et 13h à 16h30
FERMÉ les jours fériés

HORAIRE D'ÉTÉ :
Fermeture à MIDI le vendredi

info@saint-damien.com
www.saint-damien.com

Parc des *Chutes*
d'Armagh

RESTAURANT
RANDONNÉE
RAQUETTE



418 466-2874
305, ROUTE 281 SUD, ARMAGH

ÉTUDE DE LA BIBLE

Mercredi soir 19h
St-Damien-de-Buckland

MARC DUFOUR
873-200-7030

demark99@live.ca



MARIO LEMIEUX
CONSTRUCTION

RBQ 8345-6756-37

Votre partenaire clé! 

235, rue Commerciale
Saint-Damien 418 883-5852
constmlemieux@telus.net
www.constructionmariolemieux.com


GARANTIE
CONSTRUCTION RESIDENTIELLE

 Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec

Reçu disponible

Emma Benigian

Masso-Kiné-Naturo-Orthothérapeute

Douleurs musculaires
Raideurs articulaires
Massages de détente
Massages pour femmes enceintes
Soins des pieds



4, Avenue Philippe-Asselin, Saint-Raphaël
Rés: 418 705-0708 Cell: 418 261-7883



Rassembleurs de nature

☎ 418 885-4421 ou sans frais 1877 885-4423

📌 Caisse Desjardins de Bellechasse
desjardins.com/caisse-bellechasse




OASIS

Résidence pour personnes âgées

Directrice générale 65, Route St-Gérard
St-Damien-de-Buckland, Qc
G0R 2Y0

Courriel : oasis_sylvieb@outlook.com
Tél. : 418-789-3147 # 1001
Télé. : 418-789-3116



ROY & ROULEAU

MAISON FUNÉRAIRE
L'ACHANCE SIGNATURE

PRÉARRANGEMENTS | MONUMENTS | CARTES FUNÉRAIRES

ARMAGH 418 466-2073	SAINTE-CLAIRE 418 883-3715	SAINT-DAMIEN 418 789-2143
------------------------	-------------------------------	------------------------------



HENRY AUDET LTÉE

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

584, route Bégin #102, Saint-Anselme (Qc) G0R 2N0
Tél.: 418.885.4235
info@henryaudet.com



Garage C.S.R. Inc.



Stéphane Roy
Chantale Farley
Propriétaires

- Freins
- Injection Électronique
- Silencieux
- Air Climatisé
- Suspension
- Pneus

130, chemin Métiver St-Damien
Dépanneur : 418 467-0540

199, chemin Métiver St-Damien
Garage : 418 789-2577



Les draperies Chantal

Une vaste gamme de produits de décoration pour votre décor!

29, rue St-Jean Saint-Damien
Tél.: (418) 789-3152



Sylvie Lefebvre, planificatrice financière

- Représentante en épargne collective
- Conseillère en sécurité financière
- Conseillère en assurance et rentes collectives
- Inscrit auprès de Groupe Cloutier investissements

SL Gestion de Patrimoine inc.
- Cabinet en assurances de personnes

tél.: 418 932-3395
sylvie@sl-gestionpatrimoine.com



DOMINIQUE VIEN

Députée
Bellechasse—Les Etchemins—Lévis

dominique.vien@parl.gc.ca




Sabrina Blouin-Baillargeon et Nicholas Beaudoin

Pharmaciens propriétaires

Affiliés à:



106, route Métivier
Saint-Damien-de-Buckland
Québec (Québec) G0R 2Y0
T: 418 789-2446
F: 418 789-2847
s7238proprio@familiprix.ca

Suivez-nous sur:
 Familiprix St-Damien
familiprix.com

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi: 9h à 18h
Jeudi: 9h à 20h • Vendredi: 9h à 18h
Samedi: 9h à 15h